

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Ossiam Food for Biodiversity UCITS ETF (le « Fonds ») (1A (USD) ISIN IE00BN0YSJ74) un compartiment d'OSSIAM IRL ICAV (l'« ICAV »)

Société de Gestion : Ossiam, société du groupe Natixis

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs et politique d'investissement :

L'objectif du Fonds est de générer les rendements nets totaux d'une sélection d'actions cotées sur les marchés développés principalement.

Le Fonds est un OPCVM ETF géré de manière active et sa composition n'est contrainte par aucun indice.

L'Univers d'Investissement du Fonds consiste essentiellement en titres de participation des marchés développés principalement. L'Univers d'Investissement cible uniquement les actions d'entreprises opérant dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation.

La Société de Gestion évalue les actions de grandes, moyennes et petites capitalisations de l'Univers d'Investissement à partir de données financières et de notations ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et plus particulièrement de données ayant trait à la biodiversité.

La Société de Gestion utilise une procédure d'optimisation pour déterminer les pondérations des actions sélectionnées par le modèle quantitatif.

Le Fonds investira au moins 90 % de son actif net dans de telles actions.

La Société de Gestion procède au rééquilibrage du portefeuille une fois par an et à une revue trimestrielle afin de vérifier la cohérence des caractéristiques ESG.

Concernant les Classes d'actions couvertes en devises, le Fonds assure une couverture de change en utilisant la méthode de la Couverture de VL décrite dans le Prospectus. À cet effet, le Fonds pourra avoir recours à des contrats à terme standardisés et à des contrats de change à terme, tels que décrits dans le Prospectus. Comme décrit dans le Prospectus, lorsque le Fonds utilise des IFD, il soumettra un processus de gestion des risques à la Banque centrale. Le Fonds n'aura aucune exposition aux opérations de pension, de prêt de titres ou aux contrats d'échange de rendement total (« total return swaps »).

La Devise de Référence du Fonds est le Dollar américain.

Les actions 1A (USD) sont cotées à des fins de négociation sur une ou plusieurs bourses de valeurs et les investisseurs peuvent acheter ou vendre des actions par l'intermédiaire de leur courtier habituel chaque jour de bourse de la ou des bourses de valeurs concernées qui est également un Jour de négociation en Irlande ou, par l'intermédiaire de plate-formes d'investissement. Veuillez contacter votre courtier pour de plus amples informations.

La Classe d'Actions 1A (USD) étant une Classe de capitalisation, les revenus tirés du Fonds sont réinvestis.

Il ne s'agit pas d'une classe d'Actions couvertes en devises.

Recommandation : ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai de moins de 5 ans.

Veuillez-vous reporter au supplément du Fonds (le « Supplément ») pour de plus amples détails sur l'objectif et la politique d'investissement.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement généralement inférieur Rendement généralement supérieur

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Ce Fonds se classe dans la 5^e catégorie de l'indicateur synthétique de risque et de rendement, qui repose sur des données historiques. En raison de son exposition aux marchés d'actions, le Fonds peut connaître une forte volatilité, reflétée par son classement dans l'indicateur susmentionné. Les données historiques ne sont pas nécessairement une indication fiable des données futures. La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps. Le capital du Fonds n'est pas garanti et sa valeur n'est pas protégée. La catégorie la moins risquée n'est pas totalement « exempte de risque ».

Considérations particulières en matière de risques

Risque de marché : La valeur des Actions du Fonds est liée à des actions dont la valeur peut connaître des variations à la hausse comme à la baisse. Par conséquent, les investisseurs doivent noter que la valeur de leur investissement pourrait fluctuer à la hausse ou à la baisse et doivent accepter qu'il n'existe aucune garantie que la stratégie du Fonds aboutira effectivement à un rendement supérieur à toute stratégie d'investissement comparable ou qu'ils récupéreront leur investissement initial.

Risque lié aux investissements ESG : Les investissements ESG sont susceptibles de sous-performer le marché dans son ensemble, y compris l'Univers d'Investissement. En outre, il existe un risque que les informations ESG soient incomplètes, inexactes ou indisponibles et que la Société de Gestion procède en conséquence à une évaluation erronée d'un titre ou d'un émetteur, se soldant par l'inclusion ou l'exclusion non pertinente d'un titre dans le portefeuille.

Risque lié aux marchés émergents : Le Fonds peut investir dans des titres des pays émergents. Le cours de ces titres peut se révéler plus volatil que celui des titres des marchés plus développés. En conséquence, le risque de fluctuation des cours ou de suspension des rachats du Fonds peut être plus important que celui des fonds investissant exclusivement sur des marchés plus matures. Par ailleurs, la couverture des données par les Prestataires ESG de certains marchés émergents peut ne pas être exhaustive au niveau du marché dans son ensemble s'agissant des secteurs de l'agriculture et de l'alimentation. La Société de Gestion déterminera elle-même la pertinence d'inclure un pays émergent donné dans l'Univers d'Investissement. De plus amples informations à ce sujet sont présentées dans la section « Informations sur les risques » du Prospectus

Veuillez lire le Supplément et le prospectus d'Ossiam IRL ICAV (le « Prospectus ») pour plus amples renseignements sur les risques.

Frais inhérents au Fonds

Les frais acquittés par les investisseurs servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais par Classe d'Actions - 1A (USD)

Frais ponctuels facturés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée Commission de vente maximale 3,00 % + droits et frais*

Frais de sortie Commission de rachat maximale 3,00 % + droits et frais*

Ces chiffres sont le pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur avant qu'ils ne soient investis, ou du produit du rachat des placements avant qu'il ne soit versé

Frais prélevés par le Fonds sur une période d'un an

Frais courants : 0,75 % par an

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de performance : Néant

Les **frais de vente** et de **rachat** indiqués sont des chiffres maximaux. Dans certains cas, l'investisseur paie moins – pour en savoir plus, consultez votre conseiller financier.

L'investisseur versera également des Frais et Commissions au Fonds pour tenir compte du coût ou du coût estimé de l'achat et de la vente des actifs liés à la souscription ou au rachat, comme décrit dans le Prospectus.

Concernant les **frais courants**, le chiffre communiqué se fonde sur les prévisions de frais. Ce montant peut varier d'une année sur l'autre. Sont exclus de ce montant les frais de transaction du portefeuille, hormis les frais d'entrée ou de sortie payés par l'ICAV lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour de plus amples renseignements concernant les frais, veuillez lire les sections « Informations sur les achats et les ventes » et « Charges et dépenses » du Prospectus du Fonds et la section « Informations clés » du Supplément, lesquels sont disponibles à l'adresse www.ossiam.com.

Performances passées

Les données disponibles sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs de ce Fonds.

La performance passée n'est pas un indicateur fiable de la performance future.

Date de création du Fonds : À déterminer par le Conseil d'administration de l'ICAV

Date de lancement de la Classe d'actions : À déterminer par le Conseil d'administration de l'ICAV

La performance du Fonds sera comparée à l'indice suivant, dont la composition n'exercera toutefois aucune contrainte sur celle du Fonds : Solactive GBS Developed Markets Large & Mid Cap USD Index NTR

Informations pratiques

Dépositaire :

The Bank of New York Mellon SA/NV, Dublin Branch
Riverside Two, Sir John Rogerson's Quay
Grand Canal Dock
Dublin 2, Irlande

Agent administrateur et Teneur de Registre :

BNY Mellon Fund Services (Ireland) DAC
One Dockland Central Guild Street
IFSC
Dublin 1, Irlande

Société de Gestion :

Ossiam
6, place de la Madeleine
75008 Paris, France

Heure limite de réception des ordres : 16 h (heure d'Irlande) le Jour de négociation précédent

La Valeur liquidative indicative du Fonds est publiée en temps réel. Les informations relatives au portefeuille du Fonds sont fournies dans les rapports annuels et semestriels de ce dernier.

Des informations complémentaires concernant l'ICAV et le Fonds (dont le Prospectus, les rapports et des comptes de l'ICAV dans son ensemble ainsi que le supplément du Fonds) sont disponibles gratuitement sur demande auprès du siège social de la Société de Gestion ou de l'Agent administrateur et Teneur de registre. Le prix par Action du Fonds peut être obtenu à l'adresse www.ossiam.com ou au siège social de la Société de Gestion ou de l'Agent administrateur et Teneur de Registre.

De plus amples informations relatives à la politique de rémunération mise à jour de la Société de Gestion, y compris une description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et octroyés, sont disponibles sur le site Internet www.ossiam.com. Une copie papier sera disponible gratuitement sur simple demande.

Les actifs et passifs de chaque compartiment de l'ICAV étant séparés, les droits des investisseurs et des créanciers relatifs à un compartiment donné sont limités aux actifs de ce compartiment, sauf stipulation contraire dans les documents constitutifs de l'ICAV.

Ce Fonds peut être assujéti à un régime fiscal spécifique en Irlande, ce qui, selon votre pays de résidence, peut avoir un impact sur votre investissement. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter votre conseiller.

Ce document est une traduction, en cas d'incohérence la version anglaise prévaudra.

Renseignements supplémentaires

Classe d'actions	ISIN	Types d'investisseurs	Devise	Souscription minimum	Rachat minimum	Politique de dividendes	TFE
1A (USD)	IE00BN0YSJ74	Tous types d'investisseurs*	Dollars US	1 000 000 \$	1 000 000 \$	Capitalisation	0,75 %

* Souscriptions sur le marché primaire uniquement pour les Participants autorisés

La responsabilité d'Ossiam ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou en contradiction avec les parties correspondantes du Prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Ossiam est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur fournies aux présentes sont exactes et à jour au 1^{er} octobre 2020.